

BIO INFOS

Transformer ses produits à la ferme

Les produits bios du prêt à consommer et de boulangerie ont la cote.

La transformation à la ferme est une opportunité de mieux valoriser sa production tout en répondant à la demande.

La part de marché des produits bios a progressé en 2022 malgré un contexte économique morose dans le secteur agroalimentaire. L'intérêt des Suisses pour une consommation durable gagne en importance et se traduit par l'achat de produits locaux et d'origine biologique. Cette tendance invite de plus en plus de fermes à se lancer dans la transformation de denrées alimentaires avec le label Bourgeon.

Si la transformation fermière offre des avantages comme l'utilisation des excédents ou une plus longue conservation des produits, sa mise en œuvre et les connaissances des exigences réglementaires requises peuvent donner du fil à retordre aux praticiens.

■ Choix des techniques de transformation

Se lancer trop hâtivement dans la production de ses propres produits bios Bourgeon peut s'accompagner de mauvaises surprises. La stérilisation de houmous et autres produits à base de protéines végétales n'est, par exemple, pas admise par Bio Suisse. Cette technique courante de conservation reste néanmoins possible pour d'autres catégories de produits Bourgeon.



Les conserves de fruits et légumes bios permettent de valoriser des produits bruts et d'offrir des options saines, prêtes à consommer aux consommateurs.

FLAVIA MÜLLER, BIO SUISSE

Dans un autre registre, la fabrication de céréales soufflées par extrusion nécessite de respecter des paramètres de température et de pression maximums. En effet, cette technologie est autorisée dans le cahier des charges de Bio Suisse, mais de manière restrictive, car elle soumet le produit à des forces de cisaillement, des pressions et des températures élevées.

L'émergence de produits innovants conduit à des adaptations constantes de la réglementation bio européenne et

suisse, mais cela peut prendre du temps. Certaines zones grises peuvent subsister au niveau réglementaire pour les technologies de transformation, contrairement à la production et à l'étiquetage des produits biologiques définis en détail par la législation.

Il est donc vivement recommandé de se renseigner et de vérifier la réglementation bio la plus récente avant tout investissement dans des équipements de transformation, parfois onéreux.

La transformation biologique des aliments repose sur le maintien de l'intégrité du produit original tout au long du processus de fabrication. Les denrées alimentaires labellisées doivent être obtenues en privilégiant des processus de transformation biologiques, mécaniques ou physiques, et en limitant l'utilisation d'additifs ou d'auxiliaires technologiques. Le but est de fournir des produits sains et de qualité, présentant une plus-value nutritionnelle aux consom-

mateurs. D'autres critères liés à la performance environnementale, comme une utilisation limitée des ressources et les aspects socio-économiques, sont aussi pris en compte pour l'autorisation des technologies de transformation bio.

■ L'étiquetage des produits bios

La déclaration correcte des produits bios est une étape tout aussi importante que le procédé de fabrication. L'objectif est d'informer les consom-

mateurs sur le contenu des aliments qu'ils achètent en communiquant de manière claire sur les ingrédients et allergènes, la provenance des matières premières, la conservation et la traçabilité.

Ainsi, la commercialisation de produits transformés à la ferme nécessite de connaître les exigences en matière d'étiquetage. En plus de la législation suisse sur les denrées alimentaires, les producteurs doivent se référer à l'Ordonnance suisse sur l'agriculture biologique et aux directives de Bio Suisse pour obtenir le label Bourgeon. La création d'étiquettes peut alors s'avérer plus complexe que prévu, dans cette perspective, Bio Suisse propose un contrôle gratuit de la déclaration et un outil en ligne de réalisation d'étiquettes personnalisables pour ses membres.

■ Conseil pour la transformation bio

Le FiBL propose aussi des services de conseil, ainsi que des formations spécifiques sur la transformation et la qualité des produits biologiques. Ces activités couvrent le support dans le développement de recettes avec les technologies appropriées, des formations sur l'étiquetage, l'hygiène alimentaire et des techniques de production d'aliments, ainsi que la création de réseaux entre producteurs et transformateurs de différentes filières. Des fiches techniques sur ces différents thématiques sont également disponibles sur le shop.

LUDIVINE NICOD, FIBL
SUISSE ROMANDE,
URSULA KRETZSCHMAR
ET IVRAINA BRÄNDLE, FIBL FRICK

ÉLEVEURS BOVINS

Loup et climat au cœur des débats

Ludovic Pillonel

La Communauté de travail des éleveurs bovins suisses veut prouver scientifiquement que l'impact négatif des vaches sur le climat est une idée reçue. La problématique du loup demeure d'actualité.

Comme le veut, paraît-il, la tradition, l'assemblée des délégués de la Communauté de travail des éleveurs bovins suisses (CTEBS) s'est déroulée en une journée lumineuse et estivale, vendredi dernier à Zollikofen (BE). Le président Reto Grünenfelder a toutefois montré, lors de son allocution, qu'en matière de climat, c'est plutôt sous un ciel menaçant que se trouvent les organisations d'élevage bovin. «Les émissions de méthane des ruminants sont malheureusement assimilées à tort à celles résultant de l'utilisation de combustibles fossiles», a-t-il déploré. Et d'expliquer que cette interprétation va à l'encontre des conclusions des scientifiques, qui mettent en avant le cycle permanent dans lequel s'inscrivent ces émissions. «L'impact climatique des vaches est clairement surestimé», et c'est pour donner encore plus



Les membres du comité de la CTEBS, avec le sortant Lucas Casanova (troisième depuis la droite).

L. PILLONEL

de relief à cette affirmation que des démarches vont être entreprises. «Notre commission de recherche planifie par exemple des projets porteurs d'avenir pour le traitement zootechnique de l'efficacité fourragère et des émissions de méthane», a illustré Reto Grünenfelder, en relevant la nécessité de se coordonner avec les organisations d'insémination artificielle et Agroscope.

Des bovins précieux

En outre, les vaches restent incontournables pour valoriser les herbages de notre pays. Dans cette optique et du point de vue de la sécurité alimentaire, la décision de réduire le cheptel bovin serait considérée comme «irresponsable».

La politique agricole demeure un enjeu majeur pour

la CTEBS. Une forte mobilisation de la population rurale et des défenseurs de l'agriculture suisse s'avérera donc décisive lors des élections au Parlement fédéral de l'automne prochain, a tenu à souligner Reto Grünenfelder.

Le président de la CTEBS a aussi mis l'accent sur la problématique du loup. «Cet été, mon frère s'occupe de plus de 350 génisses à l'alpage. Ses nerfs sont à vif», a-t-il déclaré, en relevant la croissance exponentielle de la population du grand prédateur. «Le loup ne connaît plus ses limites, c'est un sportif de haut niveau que nos mesures de protection des troupeaux ne mettent pas assez à contribution. Il faut s'attendre à la prochaine étape de l'escalade, à savoir les attaques contre les humains.»

Régulation nécessaire

Le loup a de nouveau été au centre de l'attention après la partie statutaire de l'assemblée, dans le cadre de l'exposé de Marcel Züger, biologiste et propriétaire d'un bureau écologique (lire Agri du 2 décembre 2022, page 4). Selon l'orateur, la cohabitation avec le grand prédateur passe inévitablement par une régulation importante. Et de mentionner l'exemple de la Norvège, dont les 95% du territoire ont été définis zone de protection des pâturages où les loups ne sont pas les bienvenus. La limitation des reproductions permet en outre de contrôler les effectifs de l'animal. D'après Marcel Züger, l'application d'un tel modèle en Suisse supposerait de mettre en parallèle des moyens à disposition du suivi des meutes.

Avant cet exposé, les délégués ont pris congé d'une personnalité importante de l'élevage bovin, à savoir Lucas Casanova. Membre du comité de la CTEBS depuis 2001, il a présidé la commission de recherche durant quinze ans ainsi que le comité directeur pendant quatre ans et demi au total. Reto Grünenfelder a rendu un hommage appuyé au démissionnaire, dont le successeur Martin Rust, qui reprendra par ailleurs la direction de Braunvieh Schweiz le 1^{er} août, a été élu à l'unanimité.

Brèves

Autorisation de mise à mort de loups facilitée en Autriche

Confrontées au retour du loup, plusieurs régions d'Autriche ont récemment adopté des autorisations de mise à mort rapide, en violation du droit européen selon le Fonds mondial pour la nature (WWF). Ces décisions ont suscité un débat dans le pays alpin. «Les preuves de présence ont fortement augmenté depuis 2019» avec des canidés «régulièrement observés à proximité immédiate des zones d'habitation où ils s'attaquent à des animaux d'élevage», a affirmé à l'AFP cette semaine un porte-parole du Tyrol. «Nous avons donc autorisé» pour la première fois «la mise à mort rapide de loups par décret en février», a ajouté Maximilian Brandhuber, estimant que «les grands prédateurs menacent la pérennité de l'économie alpestre». A noter qu'un décret ne peut faire l'objet d'un recours. Le Tyrol a autorisé l'abattage de six loups, pas encore effectué. Cinq loups ont en revanche déjà été tués dans la région voisine de Carinthie, qui a légiféré fin janvier et prévoit huit mises à mort supplémentaires, en réaction à la hausse des attaques sur le bétail. **ATS**

Etude en Valais sur l'exposition des enfants aux pesticides

En décembre 2022, le Conseil d'Etat Valaisan a confié un mandat à l'Institut tropical et de santé publique suisse (Swiss TPH) pour la réalisation d'une étude sur l'exposition aux pesticides chez les enfants. Les sites de l'étude ont à présent été définis par le Swiss TPH: les élèves des écoles primaires de Salquenen, Chamoson et Saxon seront invités à y prendre part. Leurs parents recevront durant l'automne toutes les informations leur permettant de se déterminer librement sur leur participation. L'étude portera sur les enfants vivant à proximité de zones de traitement et analysera les éventuels impacts de ces pesticides sur leur santé respiratoire. Elle a pour but de mesurer l'exposition aux pesticides (ainsi qu'aux pollens et polluants atmosphériques) et d'explorer l'association à court terme entre cette exposition et la santé respiratoire chez les enfants fréquentant des écoles à proximité de vignobles ou d'exploitations arboricoles. Les exploitants agricoles des zones concernées ont été invités à participer, s'ils le souhaitent, à un groupe d'échange qui sera mis sur pied par le Swiss TPH. **(COMM.)**